

81
Florence le 8. Ventose an 12.

Le 29 Ventose an 12

Le Ministre Plenipotentiaire de la
République Française en Toscane.
Au Citoyen Louis Directeur de
L'école Française des Beaux Arts.

Je m'empresse de vous prévenir, Citoyen,
que la ratification donnée par le
Gouvernement ^{de Toscane} de l'acte d'échange de la
Villa Medicis, et du cy devant Palais
de l'Académie de France, vient enfin de
m'être remise. Cette formalité achève
d'assurer à la République Française, la
Propriété de la Villa Medicis. Le retard
qui a été apporté à l'échange des ratifications
a dû cesser d'après les explications contenues
dans votre dernière lettre, mais je dois

rendre au Gouvernement Toscan la Justice
de dire qu'il ne les avoit pas attendues
pour reconnoître que ses plaintes étoient
peu fondées.

J'ai demandé au Gouvernement Toscan
que tous les papiers relatifs à la Villa
Medicis, et les plans qui pourroient en
exister vous fussent consignés. on m'a promis
de le faire, mais on m'a grévé que ou
n'en trouveroit peut être pas à Florence.
tout ce qui étoit relatif à la Villa
Medicis a été envoyé à Rome il y a
longtemps, et il paroît que la plus
grande partie des papiers a été égaré.

J'ai l'honneur de vous saluer.

J. P. P.